



GD-OL 29/05/2021

Compte rendu de la rencontre BVV – Mairie- collectif voies panoramiques Le 21 mai 2021

Objet : sécurisation des routes du Mont-Veyrier, de la Combe et de la Corniche dites «routes du haut »

La réunion a été organisée à l'initiative de Jean-François Nore, nouvel adjoint aux travaux, programmée à la suite de la précédente réunion animée par C. Kapusta, en présence d'Anne-Violaine Dauer, 1ère adjointe et JF. Nore.

Participants Mairie : T. Terrier, A-V Dauer, J-F Nore,

Associations : O.Labasse et G.Davignon (BVV)), N. Kahns-Sciboz et S.Ravanel, représentantes du collectif « voies panoramiques » qui ont, avec Marc Bizet, rejoint BVV en début d'année, Ph.Franck, BVV. Deux membres de l'association « voies panoramiques sécurisées », F. Decodts et Mme Vacheron.

1) Informations communiquées par le Maire.

D'entrée, le Maire annonce que le budget de la Commune sera bientôt disponible après validation par le Préfet. Deux démarches :

- En termes de temporalité : d'abord des actions provisoires pour assurer la sécurité estivale et du centre village, puis des actions durables ;
- En termes d'espace : mener une réflexion globale sans priorisation et conduire, en concertation, des travaux immédiats en fonction du budget disponible.

1) S'agissant des routes du haut, le Maire propose une concertation

Les représentantes du collectif « voies panoramiques » adhérentes de BVV et les représentants de BVV signalent au Maire qu'ils ont déjà eu 2 réunions de travail en interne sur la base du 2^{ème} document du CEREMA (depuis sa communication récente par Christophe Kapusta) et qu'ils ont présenté conjointement leurs recommandations de solutions lors de la précédente réunion à la Mairie comprenant des mesures court terme de sécurisation des piétons et de ralentissement de la vitesse et conséutivement du flux automobile et moyen terme (aménagements plus complets des routes et prise en compte des différents aspects, parkings, esthétique...). Ces solutions avaient été notées par les élus avant validation programmée sur le terrain le long des routes. Voir aussi l'analyse dans le document de BVV de 16 pages, communiqué à tous les participants de la première réunion. Pour BVV, ce qu'il faut maintenant, c'est le passage à l'acte avant la saison estivale.

Le Maire annonce que les travaux prévus initialement sur la route de la Corniche (interventions d'ENEDIS et du service des eaux du Grand Annecy) ont déjà pris six mois de retard liés aux problèmes de fonctionnement du conseil municipal.

2) Concernant le passage des cyclistes au centre village, route de la Tournette.

Ce point n'était pas prévu à l'ODJ de la réunion. Le Maire souhaite « informer des décisions prises » à la suite d'une étude réalisée par un cabinet spécialisé, entre le rond-point des Pérouzes et la patte d'oie 909-909a.

BVV s'étonne que sur un tel sujet il n'y ait pas de concertation préalable, d'autant que la note de position de BVV, qui traite du plan de circulation dans le village, a été présentée au Maire et à ses adjoints (Anne-Violaine Dauer, Vanessa Bruno, Claire Rigal, JF Nore, en début d'année 2021. Pour autant, l'association confirme son intérêt à travailler sur ce sujet d'importance majeure pour les habitants.

Un plan détaillé, qui date de mars 2021, est présenté par JF Nore. Il fait apparaître une matérialisation accentuée en couleur et des panneaux lumineux pour les passages piétons. Une réflexion est conduite parallèlement sur la route du Crêt des Vignes pour le passage des cyclistes en famille à partir du rond-point des Pérouzes (comme demandé par écrit au Département et à la Maire par ALAE et BVV à la suite des accidents de cyclistes et des mal façons des aménagements cyclables pour lesquels BVV avait proposé de nombreuses améliorations depuis juillet 2020).

Pour **BVV**, la sécurisation des piétons pour rendre le village « marchable » nécessite d'élargir les trottoirs sur la route d'Annecy et de la route de la Tournette. Sur cette dernière, il faut réduire ou supprimer les bacs à fleurs centraux et modifier le stationnement coté aval (suppression du stationnement en épis pour laisser une continuité aux piétons) et refaire d'urgence les marquages au sol « 30km/h » (demandé depuis 2 ans), etc. Pour les cyclistes se rendant aux plages (environ 30% du flux) et pour les cyclistes peu expérimentés, flécher les plages et le « tracé officiel SILA au plus près du Lac » (cf carte de la CCT). Enfin à planifier, la sécurisation des habitants et le ralentissement de la circulation par la création des deux traverses Saint-Alexis- esplanade de La Poste et Ecole - esplanade mairie, comme proposé depuis 2015. Voir note de position de BVV et son plan de circulation 2021 apaisé pour les habitants. BVV rappelle que c'est à son initiative auprès du Département sous la mandature Maniglier que la vitesse est passée à 30km/h dans le village. Et que le mini rond-point 909-909a a été dessiné par BVV il y a une douzaine d'années.

4) Résumé des échanges

Pour O. Labasse, le constat est que depuis plusieurs années BVV a engagé une réflexion sur l'ensemble des problèmes (circulation, urbanisme, aménagement du territoire, préservation des paysages, TC ...) et a produit plusieurs documents depuis 2015, dont le dernier a été communiqué à la mairie en février 2021 ; avec les trois routes panoramiques et indication des solutions à privilégier après la première réunion avant la période estivale, mais aussi la voie verte et les aménagements cyclables, la réduction du trafic automobile de transit...

Lors du débat public en vue des municipales organisé par BVV le 17 janvier 2020 avait été pointée la nécessaire concertation avec les associations agréées pour les associer aux projets et pas seulement les informer de décisions municipales (dont on a pu observer trop souvent, dans le passé, l'inopportunité ou le rejet a posteriori), avec comme principe la priorité donnée aux habitants, aux piétons et, partant, en terme de multimodalité et d'intermodalité, aux transports en commun pour les déplacements pendulaires et touristiques, en particulier excursionnistes à la journée. L'augmentation de fréquence des bus a suivi une demande de BVV auprès du Grand Annecy sous la mandature de Jean -Luc Rigaut (cf. participation au PDU). La rive Est, escarpée, ne doit plus être transformée en axe de transit Annecy-Faverges ou Annecy-Aravis.

Le Maire approuve et souligne la réponse à donner aux riverains.

Ph. Franck insiste sur la nécessité de ne pas oublier les « routes du bas » (routes des Crozettes et du Crêt des Vignes).

G. Davignon insiste encore une fois sur une des causes des difficultés de circulation à Veyrier telles que l'étranglement de la voie des Aravis au Pont de Brogny, l'état de plus en plus dégradé des routes du haut, notamment en raison de l'écoulement des eaux pluviales et d'infiltration, des problèmes de stationnement (Le Péril, la ravoir, le haut de la route de la Combe, et la partie aval de la route du Mont-Veyrier). Une visite in situ est à réaliser.

En conclusion, le Maire rappelle, d'une part, que la question des eaux est de la compétence du Grand Annecy et que, d'autre part, l'accès à la plage sera favorisé par l'augmentation de la desserte par les transports en commun. Il est favorable à une visite sur les lieux, sur l'ensemble des routes du haut (La Combe incluse) pour trouver un consensus sur les travaux à réaliser.

Prochaine réunion : 4 juin 2021, de 9h30 à 12h, à la mairie.

CEREMA : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement